

Direction de la Propreté et de l'Eau

2019 DPE 13 DAE Subventions (419 465 euros) et conventions avec 10 associations gestionnaires de recycleries.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En juin 2014, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité un vœu positionnant la Ville de Paris sur une trajectoire «zéro déchet» constituant l'un des axes majeurs en faveur de l'économie circulaire et de la transition écologique, afin de transformer la capitale en une cité durable, solidaire, responsable et résiliente.

Cette ligne directrice engage la municipalité dans une dynamique ambitieuse de réduction significative des quantités de déchets collectés et de tri, recyclage et valorisation de ceux qui n'ont pu être évités, dans le but de préserver les matières premières, de supprimer le recours à l'enfouissement et de réduire l'incinération.

C'est dans ce cadre que la Ville de Paris soutient les lieux de réemploi qui constituent les recycleries et les ressourceries généralistes ou spécialisées, structures qui contribuent pleinement sur son territoire à l'objectif de réduction des déchets grâce au réemploi, à la réutilisation, à la réparation et en conséquence, à la prolongation de la durée de vie des objets ou des matériaux. Au-delà de leur contribution directe à la réduction des déchets, les lieux de réemploi sont également d'excellents vecteurs de sensibilisation à un mode de vie plus responsable à travers les ateliers, animations et événements qu'ils organisent régulièrement. Enfin, ils participent également, au développement économique des territoires où ils sont implantés, en réalisant des partenariats avec les acteurs locaux et en créant des emplois non délocalisables essentiellement à destination des personnes en difficulté. Les lieux de réemploi parisiens remplissent donc une véritable mission de service public et bénéficient à ce titre, du soutien de la collectivité parisienne.

L'objectif de la Ville de Paris est de mailler l'ensemble du territoire de nouveaux équipements de proximité aux services des Parisiens. Il s'agit notamment d'atteindre l'objectif de 20 ressourceries sur le territoire parisien.

À fin 2018, 15 recycleries/ressourceries actives implantés sur 10 arrondissements du territoire parisien ont été soutenus par la Ville : huit structures généralistes, qui collectent tout type d'objets et sept structures spécialisés dans un secteur particulier, comme les jouets, les textiles, le matériel sportif, les biens culturels, etc. Ils ont permis en 2018, de détourner plus de 3 000 tonnes de déchets de l'incinération ou de l'enfouissement.

Trois nouveaux équipements se sont installés sur le territoire parisien en 2018 : la Textilerie ouverte en janvier dans le 10^{ème} arrondissement, la recyclerie sportive ouverte en avril dans le 17^{ème} arrondissement et l'Alternative qui s'est installée en septembre dans le 2^{ème} arrondissement.

En 2019, quatre nouveaux projets de lieux de réemploi sont en cours :

- Une ressourcerie dans le 18^{ème} arrondissement – Local visé dans le Quartier de la Goutte d’Or, ouverture prévue à l’automne 2019,
- Une ressourcerie dans le 12^{ème} arrondissement – Locaux visés dans le Quartier de Reuilly, ouverture prévue à l’automne 2019,
- Une bricothèque-ressourcerie dans le 15^{ème} arrondissement – Opportunités immobilières identifiées entre les portes de Brancion et de Vanves, étude de faisabilité en cours,
- Une ressourcerie dans le 10^{ème} arrondissement – Opération de démolition-reconstruction d’un immeuble de logements sociaux intégrant une ressourcerie en socle (R-1, RDC et R+1).

En 2019, 10 lieux de réemploi sollicitent le concours de la Ville de Paris pour obtenir un soutien financier au démarrage ou au développement de leur activité. Plusieurs d’entre elles ont également formulé la demande d’accéder gratuitement aux déchèteries parisiennes pour valoriser leurs déchets ultimes.

Pour chaque association une convention d’objectifs pluriannuelle, d’une durée de deux ans formalise les engagements avec la Ville de Paris. Elle prévoit notamment que les recycleries poursuivent leur ancrage territorial, développent la sensibilisation des Parisiens sur la réduction des déchets et le réemploi, amplifient les flux d’objets collectés, développent des partenariats extérieurs afin d’améliorer la valorisation des dons et réduisent les quantités de déchets dits «ultimes».

Ces conventions intègrent des dispositions sur les modalités d’accès gratuit aux déchèteries pour les recycleries qui ont formulé cette demande. En effet, les lieux de réemploi ne sont pas en capacité de valoriser la totalité des dons collectés et génèrent environ 10% de déchets dits ultimes qui pourront bénéficier d’une valorisation s’ils sont déposés en déchèteries. Ce soutien en nature est estimé à environ 36.000 euros par an, au regard des coûts de traitement des tonnages de déchets ultimes produits par ces associations.

Pour le 2^{ème} arrondissement

L’Alternative

La recyclerie L’alternative, portée par Emmaüs Alternatives a ouvert en septembre 2018 au 13 rue Léopold Bellan, Paris 2^{ème}. Cette structure organisée sur trois niveaux possède les fonctions classiques d’une ressourcerie : la collecte, la valorisation, la revente solidaire ainsi que la sensibilisation et l’éducation des usagers à l’environnement. Elle dispose également d’un café solidaire, d’un espace upcycling et d’un atelier de réparation. L’alternative a collecté 80 tonnes de dons en 2018 et prévoit d’accroître ce volume à hauteur de 210 tonnes en 2019 et 250 tonnes en 2020 avec un objectif de valorisation de 90% dès la première année. Cet accroissement d’activité s’accompagnera d’une consolidation des effectifs salariés en passant de 4 à 7 emplois créés à l’horizon 2020.

Afin de soutenir l’action de l’association, je vous propose de m’autoriser à signer avec l’Alternative la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l’attribution, pour l’exercice 2019, d’une subvention de fonctionnement d’un montant de 25 000 euros (Budget DPE).

Pour le 10^{ème} arrondissement

La Textilerie

Au début de l’année 2018, l’association La Textilerie a ouvert, dans un local de la Semaest situé 22 rue Château Landon du 10^{ème} arrondissement, un espace dédié au textile écoresponsable, dans le but de réduire les déchets textiles et de sensibiliser les Parisiens à une consommation raisonnée en matière d’habillement en favorisant le faire soi-même. Dans ce lieu, le public peut apprendre à fabriquer des vêtements qui vont durer, à les réparer, les personnaliser, les transformer... Une boutique propose des

tissus écologiques en coton et lin biologiques, ou issus de fibres recyclées, ainsi que des pièces de créateurs engagés dans une démarche d'écoconception et de réutilisation de la matière. L'espace recyclerie permet à chacun de déposer ses vêtements usagés, pour qu'ils soient triés, transformés ou revendus en boutique.

Afin de soutenir l'action de détournement de déchets textile de l'association et d'amorcer son activité économique, je vous propose de m'autoriser à signer avec La Textilerie la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 21 000 euros dont 11 000 euros au budget de la DPE et 10 000 euros au budget de la DAE.

Pour les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements

La Petite Rockette

L'association La Petite Rockette a pour activité initiale la gestion d'une plateforme urbaine d'animations culturelles et d'un centre de ressources sociales. En 2011, elle a créé une recyclerie au 62 rue Oberkampf, Paris 11^{ème}, au sein d'un immeuble voué à la réalisation de logements sociaux. En 2013, l'association a dû quitter son local et réaménager ses activités sur un site plus spacieux situé au 125, rue du Chemin Vert, Paris 11^{ème}. Bien ancrée dans l'arrondissement, elle assume pleinement son activité de recyclerie par la collecte de dons, la valorisation des objets par réemploi ou réparation, la vente aux plus modestes et la sensibilisation des Parisiens. Elle a ainsi collecté 307 tonnes en 2018, dont près de 100 tonnes de textiles et 60 tonnes de livres. Elle emploie, pour y parvenir, 25 personnes.

Forte de son expérience, elle souhaite à présent ouvrir au dernier trimestre 2019, un second établissement dans le 12^{ème} arrondissement, aujourd'hui dépourvu de ressourcerie, ce qui permettra de compléter le maillage territorial en structures de réemploi. Trois locaux RIVP voisins ont été identifiés dans le quartier Picpus Centre pour accueillir cette activité qui comprendra :

- Une ressourcerie et sa boutique solidaire qui gèrera un centre de récupération et de valorisation des déchets issus des objets donnés par les habitants. Elle sera aussi un point de redistribution solidaire de biens de première nécessité.
- Un espace polyvalent autour d'activités de réemploi ouvert sur le quartier : ateliers de co-réparation (électro-ménager, informatique, textile, vélo...), ateliers créatifs autour du Do It Yourself, espace de vente d'objets de créateurs travaillant avec des matériaux de récupération ainsi que de produits issus de l'agriculture biologique ou de culture raisonnée et locale... cuisine professionnelle (préparation culinaire à base d'invendus, ateliers cuisine...).

Ces activités s'accompagneront de la création de 12 nouveaux emplois.

Afin de soutenir l'action de détournement des déchets des Parisien-ne-s et d'amorcer l'activité économique de son nouvel établissement, je vous propose de m'autoriser à signer avec La Petite Rockette la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 115 000 euros, se répartissant suivant le tableau ci-dessous et l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte des Lilas, sise au 17 avenue la Porte des Lilas à Paris 20^{ème} et à la déchèterie Carnot, sis au 53-57 boulevard Carnot à Paris 12^{ème}.

| | Budget DAE | Budget DPE | Total |
|--------------------------------------|------------|------------|---------|
| La Petite Rockette 11 ^{ème} | | 55 000€ | 55 000€ |
| La Petite Rockette 12 ^{ème} | 50 000€ | 10 000€ | 60 000€ |

Pour le 13^{ème} arrondissement

Ma Ressourcerie

L'association Ma Ressourcerie située au 126 avenue d'Italie, est la dénomination de la recyclerie « Studio Carton » suite à sa reprise, fin 2013, par une nouvelle équipe. Elle a pour but de développer les valeurs d'une recyclerie : collectes de dons, tri et remise en état des objets, revente à faibles prix aux plus modestes et sensibilisation du public. Après s'être attaché à redresser les comptes et à aménager son nouveau local, l'association a poursuivi sa stratégie de professionnalisation de l'activité et de développement des collectes. Ainsi, Ma Ressourcerie a, de façon constante, augmenté les tonnages de vêtements, livres et objets collectés passant de 40 tonnes d'objets collectés en 2014 à 123 tonnes en 2018. La majeure partie a été mise en vente à des prix solidaires dans la boutique associative de réemploi afin de lutter contre l'exclusion tout en contribuant à la sensibilisation au réemploi et à la lutte contre le gaspillage. Le reste a été dirigé vers des filières de réemploi et de recyclage en partenariat notamment avec l'association AMELIOR pour le textile et certains objets et le lycée Ponticelli du 13ème arrondissement pour les équipements électriques et électroniques.

L'activité de cette recyclerie a également permis de sensibiliser chaque année près de 50 000 personnes au réemploi au travers de nombreuses actions (donateurs, visiteurs de la boutique, participants aux ateliers, repair café, Ressourcerie itinérante...).

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec Ma Ressourcerie la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 27 000 euros au budget de la DPE et l'accès à titre gratuit et sous conditions à la déchèterie de la Poterne des Peupliers sise au 8, rue Jacques Destrée 75013.

Pour le 14^{ème} arrondissement

La Ressourcerie Créative

L'association La Ressourcerie Créative a commencé fin 2015 son activité dans un local situé à l'entrée du site des Grands Voisins, au 74 avenue Denfert-Rochereau. Elle a ensuite déménagé au 82 de la même avenue, dans un local plus petit, du fait du démarrage des travaux du futur éco quartier Saint-Vincent-de-Paul, au sein duquel elle souhaite restée implantée à termes. En 2018, l'association salariait huit personnes et traitait 170 tonnes de collecte, dont 30 tonnes collectées à domicile. Une grande partie de ces objets sont redistribués à des personnes en grande précarité hébergées sur l'éco-site des Grands Voisins. L'association a conclu des partenariats avec Ecologic pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, avec Rejoué pour les jouets ou encore la recyclerie sportive afin d'augmenter son taux de valorisation et ne pas refuser de dons.

En 2019, l'association souhaite développer ses opérations de collecte hors les murs, en maintenant le service de collecte à domicile sur rendez-vous et en mettant en place de nouvelles ressourceries éphémères dans les résidences d'habitat social du 14^{ème}. Ces événements apporteront un nouveau service aux habitants et une sensibilisation aux enjeux écologiques, par l'expérimentation du réemploi.

Sur le volet sensibilisation, la ressourcerie créative accompagne les citoyens, les consommateurs, les salariés, vers un changement de comportement en faveur de la réduction des déchets. Le contact s'établit lors des collectes de dons, des ventes, ou lors des grands événements (semaine européenne de réduction des déchets, Fête de la Récup...). Enfin, l'association développe un programme de sensibilisation au réemploi vers les entreprises en organisant des ateliers pour les salariés.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec La Ressourcerie Créative, la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 34 000 euros au budget de la DPE.

La Table des Matières

L'association La Table des Matières a été constituée en janvier 2015 et s'est fixé pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous et de contribuer au renforcement de liens sociaux à partir d'une activité de revente de biens culturels d'occasion. Elle a débuté son activité en septembre 2016 dans un local situé au 51 rue de l'Abbé Carton dans le 14^{ème} arrondissement. Ses activités comprennent :

- La collecte des objets par apport volontaire et auprès des médiathèques, libraires, maisons d'édition,
- Le tri et la remise en état des objets collectés (nettoyage et petites réparations),
- La revente des objets à faible prix,
- La sensibilisation à la prévention des déchets au travers du réemploi et de la réparation,
- L'accès favorisé à la culture et le renforcement des liens sociaux.

Cet espace est un lieu de vente, d'échange et de prêt de biens culturels d'occasion : livres, CD/DVD rom, jeux vidéo, vinyles...qui assure un accompagnement socioprofessionnel des chômeurs de longue durée et qui a permis de traiter 32 tonnes en 2018. L'association propose également le dépôt-vente d'instruments de musique ou de tableaux, ainsi qu'un espace de convivialité et de partage : le café associatif.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec La Table des matières, la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 000 euros au budget de la DPE.

Pour le 17^{ème} arrondissement

La Ressourcerie des Batignolles de l'association 1000 collectes

L'association 1000 collectes a été créée en 2015 et exerçait déjà une activité informelle de récupération, réutilisation et revalorisation d'objets dans une ancienne station-service du 17^{ème} arrondissement. Elle est bien ancrée dans le quartier, ce qui a permis d'attirer en moyenne 20 bénévoles chaque semaine. Suite à cette première expérience, elle a été accompagnée par le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) et a intégré un local pour démarrer son activité de recyclerie généraliste au 132, rue de Saussure dans le 17^{ème} arrondissement.

L'association a collecté 181 tonnes en 2018, dont 55 tonnes de textiles et 48 tonnes de mobiliers. Elle bénéficie pour ses déchets ultimes d'un accès provisoire en Espace tri qu'elle souhaite reconduire.

Afin de soutenir l'action de détournement des déchets des Parisien·ne·s de l'association et d'amorcer son activité économique, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association 1000 collectes, la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 47.000 euros dont 32.000 euros au budget de la DPE et 15.000 euros au budget de la DAE ainsi que l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de la Chapelle, sise au 17 avenue la Porte de la Chapelle 75018.

3S : Séjour sportif solidaire

L'association 3S: séjour sportif solidaire collecte, répare et réemploie des équipements et matériels sportifs qui allaient être jetés. La première boutique-atelier de l'association a ouvert à Massy en 2016. Dès sa première année d'activité, la recyclerie a réemployé plus de 16 tonnes de déchets et a réalisé une centaine d'opérations de sensibilisation au sport «zéro déchet». En 2017, l'association a ouvert une antenne provisoire aux Grands Voisins, dans le 14^{ème} arrondissement, ce qui lui a permis d'augmenter sa collecte totale à 39 tonnes. Elle employait alors sept personnes, dont 2,4 ETP étaient dédiés à son activité sur Paris. Début 2018, l'association a ouvert une recyclerie pérenne dans un local de Paris

Habitat au 81 boulevard Bessières, dans le 17^{ème} arrondissement. Il s'agit de la première activité de réemploi dédiée au sport à Paris, les produits sont récupérés aussi bien auprès de particuliers que de professionnels, soit directement à la boutique soit à travers la gestion de points d'apports disposés dans des centres sportifs, lors des événements sportifs ou dans des magasins spécialisés.

Au-delà de son action sur la réduction de la production de déchets, l'activité déployée par la recyclerie permet également de faciliter l'accès de toutes et tous au sport, son action s'inscrit ainsi dans les engagements de progrès social et environnemental pris pour l'organisation à Paris des JO 2024.

Afin de soutenir l'action de détournement des déchets sportifs des Parisien·ne·s de l'association et d'amorcer son activité économique, je vous propose de m'autoriser à signer avec 3S : séjour sportif solidaire la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 euros dont

20 000 euros au budget de la DPE et 5 000 euros au budget de la DAE ainsi que l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de la Chapelle, sise au 17 avenue la Porte de la Chapelle 75018.

Pour le 20^{ème} arrondissement

Du Bleu dans les Yeux

L'association Du Bleu dans les Yeux, a ouvert en octobre 2016 la Ressource de Belleville dans un local de Paris Habitat. Elle souhaite répondre à un double défi environnemental et social en contribuant à la préservation des ressources naturelles par le biais de la réduction des déchets, et en s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire. L'association participe également à la vie locale en créant des emplois (4 personnes) et en proposant un lieu de vie, générateur de lien social autour du réemploi et de l'économie circulaire. Pour répondre à ces objectifs, elle a ouvert en novembre 2017, dans un local rue des Rigoles dans le 20^{ème} arrondissement, une boutique solidaire mais a également créé La Fabrique, espace de réparation et de customisation du mobilier, accessible à tous, ainsi qu'un café associatif. L'ensemble de ces multiples activités permettent de déployer et de mailler le réemploi sur l'arrondissement.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec Du Bleu dans les Yeux, la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 euros au budget de la DPE et l'accès à titre gratuit et sous conditions à la déchèterie de la Porte des Lilas, sise au 11 rue Paul Meurice 75020.

La recyclerie «Coup de Main»

L'association Coup de Main est une branche d'Emmaüs, créée le 7 juillet 1995, qui a pour but d'œuvrer à l'insertion des populations en exclusion. Elle s'est engagée avec le soutien de la Ville de Paris dans la création d'une ressourcerie située dans le quartier de la Porte de Montreuil, pour favoriser la restauration d'un contexte de tranquillité et de salubrité publique et pour créer de l'emploi.

L'association dispose de quatre missions qui sont la collecte et la récupération d'objets abandonnés, leur réparation ou leur valorisation, la revente d'objets remis en état et la sensibilisation des habitants et du jeune public des écoles au développement durable.

Le fonctionnement du projet est fondé sur le recrutement de personnes en grande difficulté, dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) s'articulant autour de quatre sites : un espace de collecte, sensibilisation et ventes éphémères Porte de Montreuil dans le 20^{ème} arrondissement, un espace de revalorisation dans l'hôtel industriel CAP18, dans le quartier de la Porte d'Aubervilliers du 18^{ème} arrondissement et deux points de vente : une boutique rue Saint-Blaise, Paris 20^{ème} et une autre à Bagnolet (Seine-Saint-Denis, à la frontière du 20^{ème}). À fin 2018, l'effectif de l'association sur Paris s'élevait à 35 équivalents temps plein.

Au début de l'année 2019 et à la suite de la préparation de Paris et de la Seine-Saint-Denis à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et de la construction de l'Arena 2 dans le quartier de la Porte de la Chapelle, Coup de main a dû quitter un local de 4000m² voué à la démolition, et prendre un bail de deux ans dans un local de l'hôtel industriel CAP18, sur le quartier de la Porte d'Aubervilliers. En plus des frais de déménagement, la location de ce local de 455 m² revient à près de 100.000 euros annuels pour l'association, qui ne payait qu'un loyer symbolique Porte de la Chapelle. La recyclerie a, par ailleurs, capté 593 tonnes d'objets en 2018, dont 189 tonnes de mobilier et 110 tonnes d'électroménager.

Afin de soutenir l'action de détournement des déchets des Parisien·ne·s et de participer à l'effort de location du nouveau local occupé par l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec Coup de Main la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2019, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 95 465 euros dont 70 465€ au budget de la DPE et 25 000€ au budget de la DAE ainsi que l'accès à titre gratuit et sous conditions à la déchèterie de la Porte de la Chapelle, sise au 17 avenue la Porte de la Chapelle Paris 18^{ème} et à la déchèterie de la Porte des Lilas située 11 rue Paul Meurice, Paris 20^{ème}.

Pour l'année 2019, il vous est donc proposé d'attribuer ces subventions pour le soutien de 10 lieux de réemploi aux services des habitants des quartiers parisiens, pour un montant total de 419 465 euros dont 314 465 euros au titre du budget DPE et 105 000 euros au titre du budget DAE.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget général de fonctionnement de la ville de Paris de l'année 2019.

Je vous demande par ailleurs de bien vouloir m'autoriser à signer les 10 conventions correspondantes ci-jointes.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

La Maire de
Paris